

Faciliter la grammaire arabe et réformer l'écriture arabe

Taha Hussein

Extrait des papiers du Dr Taha Hussein — publié dans Al-Hilal, le 1er juin 1988

Parmi les papiers de feu le Doyen Docteur Taha Hussein se trouve la copie d'une lettre non datée, adressée au ministre de l'Éducation, ou au ministre de l'Instruction publique comme on nommait alors ce poste, au sujet de la simplification de la grammaire arabe et de la réforme de l'écriture arabe. Il y écrit : « Ces deux questions épineuses comportent un danger si grand qu'il se passe à peine de description ou d'explication. » Ces deux sujets préoccupaient Taha Hussein et les hommes de sa génération ; certains d'entre eux, comme feu Abd al-Aziz Pacha Fahmi, envisagèrent l'adoption de l'alphabet latin, idée que Taha Hussein rejeta et combattit avec le déni le plus vif et la contestation la plus âpre. Or ces deux questions épineuses demeurent, à ce jour, sans solution, et continuent de préoccuper les gens de toute condition, savants et gens du commun, en Égypte comme dans tous les pays arabes. Puisse la publication de cette lettre aujourd'hui contribuer à la résolution de ces deux questions épineuses.

Taha Hussein écrit dans sa lettre :

Excellence, Monsieur le ministre de l'Instruction publique,

Vous avez bien voulu m'entretenir de deux questions qui, dans notre vie concrète, sont d'une portée et d'une conséquence des plus grandes. L'une concerne la simplification de la grammaire arabe, pour la rendre conforme à la nature de l'époque où nous vivons, et accordée à l'esprit moderne. L'autre concerne la réforme de l'écriture arabe, de sorte qu'elle préserve les lecteurs de l'erreur, et leur permette de lire un texte exactement comme son auteur a voulu l'écrire, et exactement comme son auteur souhaite qu'on le lise.

Je ne doute nullement que ces deux questions comportent un danger si grand qu'il se passe à peine de description ou d'explication, et il me suffit de dire que la vie même de la langue arabe, dans sa justesse, dépend de la résolution de ces deux questions épineuses. Nous nous abusons nous-mêmes du plus grave des abus, et nous nous trompons de la plus honteuse des tromperies, lorsque nous croyons enseigner à nos

élèves et à nos étudiants la langue arabe, affiner leur maîtrise, les éclairer sur elle, et leur permettre de s'exprimer correctement par elle, ou de la comprendre correctement lorsqu'ils la lisent dans les livres et les journaux, ou l'entendent de la bouche des orateurs et des conférenciers — de la même manière que les gens s'expriment dans leur propre langue, et comprennent leur propre langue.

En vérité, nous n'atteignons presque rien de tout cela. L'expérience a prouvé, sans le moindre doute ni la moindre incertitude, que notre jeunesse est fort loin de connaître sa propre langue, même moyennement — et à plus forte raison de la maîtriser, et de la manier comme quelqu'un qui la possède, la connaît, et en pénètre les subtilités et les secrets. Et pourtant notre jeunesse consacre à l'étude de l'arabe, et ses maîtres consacrent avec elle, un temps considérable ; elle endure, et ses maîtres endurent avec elle, un effort pénible. On l'étudie quatre années dans l'enseignement primaire, et cinq années dans l'enseignement secondaire, puis l'on arrive à l'université ou aux grandes écoles encore gravement incapable d'exprimer correctement ses propres idées et pensées par l'écrit, par la parole ou dans la conversation — et à plus forte raison d'exprimer ces idées et ces pensées dans une poésie admirable ou une prose littéraire authentique.

Le ministère de l'Instruction publique a lui-même reconnu cette vérité, une fois que l'expérience l'en eut convaincu et que les faits la lui eurent clairement démontrée ; aussi a-t-il adressé, il y a peu, à ceux qui se consacrent à l'enseignement de la langue arabe, une enquête les interrogeant sur les causes de cette incapacité manifeste, et sur les moyens que l'on pourrait adopter pour y remédier et en délivrer notre jeunesse. J'ai reçu cette enquête du ministère voici quelques mois, comme tant d'autres qui l'ont reçue, et nombreux sont ceux qui y ont répondu, dans des communications privées adressées au ministère, ou dans des articles et des essais publiés par les journaux et les revues. J'ai néanmoins choisi le silence, préférant lire la question du ministère sans y répondre, car je désespérais de toute utilité à cette réponse, certain qu'elle ne servirait à rien, persuadé qu'elle parviendrait au ministère avec toutes les autres réponses qui lui parviennent — pour être lue une première fois, puis conservée dans quelque lieu sûr, ou livrée à cette négligence qui finit toujours par les perdre.

J'étais pleinement convaincu, en mon for intérieur, que le ministère ne retiendrait aucune des mesures que je pourrais lui proposer ; car adopter tout ou partie de ces mesures exige une hardiesse à laquelle les

instances officielles s'aventurent rarement sans une longue hésitation — hésitation qui, je le craignais, ne pourrait aboutir qu'au recul et à la patience résignée devant le mal.

Aussi m'étais-je fixé, depuis quelque temps déjà, une ligne de conduite : renoncer à insister auprès du ministère sur certains aspects de la réforme qui exigent fermeté et résolution, hardiesse et initiative, et la volonté d'affronter les difficultés que suscite un excès de conservatisme. J'avais préféré laisser le cours de cette réforme suivre son évolution naturelle, s'imposant aux générations peu à peu ; et je ne me serais pas départi de cette ligne de conduite, à laquelle je m'en tenais depuis un moment, si je n'avais trouvé, dans vos propos mêmes, Excellence, et dans votre désir pressant de réformer l'état de la langue arabe, de quoi me rendre quelque espoir, et m'encourager à revenir sur des questions auxquelles j'avais depuis longtemps cessé de réfléchir. Je suis heureux, pleinement heureux, comblé au plus haut point, de constater que les vues que j'ai entendues de vous sur la réforme de la grammaire et de l'écriture correspondent en tout point à ce que je souhaitais et espérais moi-même depuis de longues années. Que votre intérêt, Excellence, pour cette réforme soit donc un heureux présage, et le prélude heureux de démarches couronnées de succès, s'il plaît à Dieu.

J'ai constaté, il y a des années, dans un rapport que j'avais soumis à l'un des précédents ministres de l'Instruction publique, que la grammaire que nous enseignons à nos élèves et à nos étudiants en ce quatorzième siècle de l'Hégire est exactement la même grammaire qu'on enseignait à Bassora et à Koufa, et dans les autres centres de la culture islamique, aux deuxième et troisième siècles de l'Hégire — c'est-à-dire que nous enseignons aujourd'hui la grammaire exactement comme on l'enseignait il y a plus de mille ans. J'ai constaté aussi que toutes les sciences ont évolué, que leurs fondements, leurs règles, leurs méthodes d'enseignement et de recherche ont changé — toutes, sauf les sciences de la langue arabe, qui sont demeurées telles quelles, sans évoluer ni changer, si ce n'est par la voie d'un raccourci qui n'aplanit rien de difficile, mais qui, au contraire, complique le facile, et pousse le clair vers l'obscur.

Et ce ne sont pas les sciences seules qui ont évolué — ou, pour mieux dire, les sciences n'ont évolué que parce que l'esprit lui-même a évolué et changé, produisant un savoir différent de celui qu'il produisait auparavant, et perdant le goût du savoir ancien que l'esprit ancien savourait autrefois. Nul doute que nous ne saurions songer à enseigner

aujourd'hui la physique et la médecine comme les enseignaient jadis Al-Razi, ou Ptolémée, ou Aristote, ou Galien — et pourtant nous nous satisfaisons d'enseigner la grammaire et la morphologie exactement selon la méthode qu'employaient jadis Al-Kisa'i et Sibawayh.

La source de cette étrange contradiction est une erreur de jugement dans laquelle les gens sont tombés depuis fort longtemps, qui s'est ensuite installée dans leur esprit, mêlée à leurs convictions, au point qu'il devient difficile de les en détacher. Ils en sont venus à croire que la grammaire est la langue elle-même, et qu'en changer les règles et les fondements revient à changer la langue, et à la corrompre. Et puisque la langue arabe est la langue du Noble Coran et de la Sunna purifiée, elle devrait, pensent-ils, s'élever au-dessus de tout changement et de toute altération, et toute atteinte qui lui serait portée, sous quelque forme que ce soit, devrait être combattue comme l'exposant au changement ou à l'évolution.

Et ce qui est plus étrange encore, c'est que la langue a bel et bien changé et évolué plus d'une fois au cours de sa longue histoire, sans que cela n'ait jamais touché la langue du Coran et du Hadith, ni ne l'ait affectée si peu que ce soit — mais les gens ne s'en sont pas aperçus, ou n'y ont prêté nulle attention, et ont continué de croire que la grammaire est la langue, et qu'en changer les règles et les fondements est un grand mal.

Et pourtant la grammaire n'est rien d'autre qu'un ensemble de règles destinées à régler l'usage de la langue de la façon la plus simple et la plus aisée. La grammaire fut elle-même une invention à l'aube de la civilisation islamique ; ses règles furent élaborées là où il n'en existait aucune, et les imams et les savants divergèrent entre eux sur la manière de les décrire, de les fixer et de les présenter — et cette divergence n'a jamais corrompu la langue, ni ne l'a exposée à un danger, grand ou petit.

Quel danger, en effet, la langue court-elle lorsque les grammairiens de Koufa et de Bassora divergent, par exemple, sur la question de savoir si le sujet d'une phrase nominale est au nominatif en vertu de sa position initiale ou en vertu de son attribut ? Ou sur la question de savoir si les six noms particuliers prennent le nominatif avec un wâw et l'accusatif avec un alif et le génitif avec un yâ', ou prennent le nominatif avec une ḍamma implicite avant le wâw, l'accusatif avec une fathā implicite avant l'alif, et le génitif avec une kasra implicite avant le yâ', ou sont déclinés par la voyelle et la lettre ensemble, ou par une déclinaison simplement

présumée sur cette lettre ? Le sujet demeurera nominatif quelle que soit la cause qu'on assigne à ce fait, et les six noms demeureront déclinés de cette même manière bien connue, quelle que soit la marque de déclinaison qu'on leur attribue.

Et de la même façon, toute divergence des savants semblable à ces deux exemples n'a jamais changé la langue, ni ne l'a exposée à aucun mal. Si nous introduisions aujourd'hui une nouvelle doctrine dans la fixation des règles de grammaire, en disant simplement que le sujet est au nominatif, sans rien dire de ce qui le rend tel, cette nouvelle doctrine n'aurait aucun effet sur la langue en tant que telle — car le sujet demeurerait nominatif exactement comme avant, et la langue suivrait son cours exactement comme elle l'a toujours fait. Mais cette nouvelle doctrine pourrait bien épargner à l'élève et à l'étudiant une peine qui ne sert à rien et ne rapporte aucun profit — la peine de rechercher ce facteur abstrait qui, chez les grammairiens de Bassora, rendait le sujet nominatif (à savoir « la position initiale » elle-même), ou la peine de saisir ce curieux jeu par lequel, chez les grammairiens de Koufa, le sujet était censé rendre l'attribut nominatif, et l'attribut rendre le sujet nominatif à son tour.

Et combien l'élève et l'étudiant, en cette époque où le savoir s'est multiplié et où les variétés de connaissance se sont tant complexifiées, ont besoin qu'on leur épargne une peine qui ne sert à rien, et qu'on ne leur donne que le savoir qu'ils sont capables d'assimiler. Si nous n'agissons pas ainsi, nous ne réussirons qu'à leur faire détester le savoir lui-même, et à les en détourner entièrement. Et je crois que nous avons, jusqu'ici, bel et bien réussi à rendre la langue arabe et ses sciences haïssables à nos élèves et à nos étudiants ; je ne pense pas que le jeune Égyptien déteste, parmi les matières qu'il étudie à l'école, aucune autant qu'il déteste la grammaire, la morphologie, la sémantique, la rhétorique et la science des figures de style — et cela parce que ces matières n'ont aucun lien avec sa propre nature, ne parlent en rien à son esprit, et ne conviennent ni à son tempérament ni à son humeur, mais lui apparaissent plutôt comme des énigmes incompréhensibles, ou des absurdités qu'il ne peut prendre au sérieux.

Et comment voudriez-vous que l'élève comprenne que, lorsque nous disons « Mohammed est arrivé », il faille nécessairement postuler un sujet caché pour le verbe, et que ce sujet caché doive être un pronom se rapportant à Mohammed ? Et comment voudriez-vous que l'étudiant comprenne que ce pronom caché peut, une fois, se cacher par simple

permission, et, une autre fois, se cacher par stricte nécessité, tout en demeurant, dans tous les cas, indéclinable, sa position étant toujours celle du nominatif ? Tout cela est un discours que l'esprit moderne ne saurait digérer, surtout pas dans l'enfance ou la jeunesse. Lorsque nous l'imposons à l'enfant ou au jeune homme, nous ne l'imposons qu'à sa mémoire, et nous exigeons de l'élève qu'il retienne ce qu'il ne comprend pas, et qu'il répète ce qui n'a pour lui aucun sens.

Je considère que la réforme de l'écriture arabe n'est pas moins urgente que celle de la grammaire — elle l'est peut-être même davantage, et plus largement ressentie ; car tout le monde n'est pas tenu d'apprendre la grammaire, mais tout le monde est tenu de lire et d'écrire, et chacun a besoin d'être préservé de l'erreur en lisant et en écrivant. Vos propres propos, diffusés il y a quelque temps, ont déjà dépeint avec la plus grande fidélité le besoin qu'éprouvent les gens de cette réforme, et je suis fermement convaincu que la source du mal, en cette matière, est exactement la même que celle du mal dont je viens de parler.

Car il s'est installé dans l'esprit des gens que l'écriture est chose sacrée, qu'il ne convient jamais de toucher, ni de soumettre au changement — tout comme la grammaire est tenue pour sacrée, intouchable et immuable. Et les gens ont oublié que l'écriture elle-même a été modifiée et a évolué, et a été soumise à réforme par les savants, sans qu'il n'en résultât pour la langue aucun dommage, ni aucune corruption.

Les circonstances ont voulu que l'écriture arabe, comme les autres écritures sémitiques, fût déficiente : elle représente les consonnes fixes, mais néglige les sons vocaliques fluides. Et il en est résulté que l'écriture ne remplit presque plus son office ; elle demeure, en tout état de cause, extrêmement ardue, et ne peut être bien lue que par ceux qui comprennent un texte avant même de le lire.

Cela pouvait peut-être se tolérer tant que l'écriture demeurait réservée à une étroite classe de gens qui se l'approprièrent et se la réservaient exclusivement — de même que les prêtres, en certaines époques, monopolisaient le savoir et se l'approprièrent pour eux seuls. Mais dès lors que la constitution exige que tous les hommes lisent et écrivent, et dès lors que la démocratie a aboli ce genre de monopole, nous ne pouvons plus exiger du commun des gens qu'ils comprennent un texte avant même de le lire, ni qu'ils possèdent l'intelligence des savants et des spécialistes ; il nous faut plutôt faire de la lecture un instrument

qui permette la compréhension, non un but que la compréhension elle-même peine à atteindre.

Et il n'y a nul autre moyen d'y parvenir que de rendre l'écriture aussi complète que la parole elle-même — y représentant à la fois les consonnes fixes et les sons vocaliques fluides, tout comme la parole est complète et représente ces deux sortes de sons. Lorsque nous prononçons le mot *munṭaliq*, nous ne l'écrivons qu'avec les lettres *kāf*, *tā'* et *bā'* — et pourtant nous ne le prononçons jamais sans ces trois voyelles brèves qui imprègnent sa prononciation. Pourquoi donc les représentons-nous dans la parole, sans les représenter dans l'écriture ? Et comment de simples lecteurs, ne voyant que ces trois consonnes fixes, pourraient-ils savoir les prononcer exactement comme l'auteur l'a voulu ? Et sinon, quel autre moyen s'offre à eux, et comment cela pourrait-il jamais être accessible à des gens qui ne sont ni savants ni particulièrement perspicaces ?

Et si les grands imams parmi les savants musulmans eux-mêmes ont perçu le danger de cette même question à propos du Noble Coran, et se sont ainsi efforcés de représenter ces sons vocaliques fluides dans le Saint Coran — d'abord par des points diacritiques, puis par les signes vocaliques bien connus — qu'est-ce donc qui nous empêche de poursuivre cette voie que nos devanciers nous ont frayée ? Ne nous est-il pas permis de faire aussi bien que le firent les imams des premier et deuxième siècles ? Comment nous reprocherait-on ce qu'on ne leur a jamais reproché, et comment nous blâmerait-on de ce dont on ne les a jamais blâmés ? Et laquelle vaut mieux : suivre cette même voie qu'ils ont suivie, en achevant ce qu'ils ont commencé et en réalisant ce qu'ils ont voulu, ou bien demeurer où nous sommes, coupant ainsi la langue arabe de la vie, de la fécondité et de la croissance ?

Il ne me vient pas à l'esprit que nous devrions adopter l'alphabet latin, comme l'ont fait les Turcs. Quant à moi, je ne doute nullement qu'entreprendre cette réforme soit une obligation à laquelle on ne saurait se soustraire, à moins de nous permettre à nous-mêmes de négliger la langue elle-même, et de l'abandonner au gré des circonstances changeantes. Mais réaliser cette réforme n'est point chose aisée ; elle exigera sans doute un groupe de spécialistes, versés dans la science des systèmes d'écriture et de la calligraphie, habiles à les manier, pour étudier cette question en profondeur, puis présenter les solutions pratiques auxquelles ils seront parvenus — des solutions alliant précision, facilité et simplicité. Peut-être un concours public serait-il, en la matière,

un moyen fécond, une fois que l'opinion des savants se serait fixée, et qu'ils se seraient accordés sur la nécessité d'adopter cette réforme.

En résumé, je propose, d'abord, qu'un petit comité soit formé pour élaborer la simplification de la grammaire, et soumettre les conclusions de cette simplification à Votre Excellence, afin que vous en formiez votre propre jugement, et que vous les présentiez, si vous le souhaitez, à une instance plus large et plus diverse que ce comité. Et, en second lieu, que sur la question de la réforme de l'écriture, vous consultiez les différents milieux qui s'occupent de la langue arabe et de ses sciences — qu'al-Azhar soit consulté, que Dar al-Ulum soit consulté, que l'Université soit consultée, et que l'Académie de langue soit consultée. Et si tous ces corps s'accordent sur le principe essentiel — à savoir que représenter les sons fluides, ou les voyelles brèves, comme partie intégrante des mots, est une nécessité incontournable, et un bien sans aucun mal — alors que le sujet de cette réforme soit soumis à un concours public, non pas en Égypte seulement, ni dans l'Orient arabe seulement, mais en Orient et en Occident à la fois.

Je vous prie d'agréer, avec mes plus vifs remerciements et ma plus haute considération, l'expression de mes salutations les plus sincères et de mon plus profond respect.